

# FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT

## INTERNATIONALE KLIMASCHUTZINITIATIVE – IKI FUND

### À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds Initiative internationale pour le climat – Internationale Klimaschutzinitiative Fund (IKI Fund) dans sa dénomination originale en allemand – accorde des aides non remboursables à l'appui de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets dans les pays en développement.

Le Fonds, qui soutient les secteurs public et privé, a vocation à réduire les émissions de gaz à effet de serre en favorisant de nouveaux types d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et les technologies bas carbone. Il cherche également à réduire les risques que représentent les changements climatiques pour l'agriculture, la biodiversité, les réseaux d'eau et d'assainissement, l'énergie, les transports, les zones côtières et les cours d'eau.

Au niveau macro, le Fonds fiduciaire mène des activités destinées à rendre les systèmes financiers plus écologiques afin que les banques centrales et les institutions financières puissent mieux tenir compte des risques liés au climat et utiliser les mesures réglementaires à leur disposition.

Le Fonds IKI vise à contribuer à réduire les émissions et à rendre les pays moins vulnérables aux dommages causés par les changements climatiques. Pour ce faire, il offre une assistance technique et fournit des outils et des moyens financiers dans les pays en développement :

- **l'assistance technique** comprend un soutien à la préparation et à la mise en œuvre des investissements, ainsi que des services de conseil pour les banques centrales et les institutions financières des pays admissibles ;
- **les instruments financiers** peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. Les outils financiers et les dispositifs de prise en charge du risque du Fonds IKI aident à mobiliser des fonds supplémentaires auprès d'investisseurs privés pour soutenir des projets contribuant à l'action en faveur du climat, tels que des mesures d'efficacité énergétique ou des installations de production d'électricité de source renouvelable hors réseau.

### ADMISSIBILITÉ

Le Fonds fiduciaire soutient des projets dans les pays en développement et les économies émergentes figurant sur [la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#). Les projets doivent également répondre aux [critères d'admissibilité de la BEI](#) en matière d'action en faveur du climat.



## LE FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT (IKI) EN QUELQUES POINTS

**37,1 Mio EUR** de fonds versés par les donateurs

**10,4 Mio EUR** de fonds des donateurs affectés à des opérations

**255 Mio EUR** Total attendu des investissements mobilisés à fin 2022. Ce montant comprend une combinaison de financements provenant d'institutions partenaires.

### DOMAINES D'INTERVENTION

Adaptation aux effets des changements climatiques  
Atténuation des changements climatiques

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



### NOS DONATEURS

Le Fonds a été créé par la BEI en partenariat avec l'**État allemand** et a démarré ses activités en 2019.

### DES PARTENARIATS POUR UN IMPACT RÉEL – PROJETS MARQUANTS

Le Fonds IKI finance le [programme pour l'écologisation des systèmes financiers](#) qui a vocation à promouvoir des systèmes financiers à zéro émission nette et résilients face aux changements climatiques. À terme, les systèmes financiers aideront le secteur privé à mettre en œuvre des investissements en faveur du climat et durables sur le plan environnemental. Les bénéficiaires du programme, notamment les banques centrales et les organes de surveillance, reçoivent un soutien pour renforcer leurs compétences institutionnelles et sont familiarisés avec les bonnes pratiques de prêt liées au financement vert, y compris les procédures, processus et produits à la disposition des établissements financiers qu'ils supervisent.

La première opération d'assistance technique relevant du programme a été approuvée en 2022, à l'appui de la banque centrale de Géorgie. La subvention de 300 000 euros aidera le pays à mettre au point des scénarios tenant compte des changements climatiques et des tests de résistance.

Les pays communiquent leurs engagements en faveur de l'accord de Paris de 2015 sur les changements climatiques au moyen de contributions déterminées au niveau national (CDN), à savoir leur stratégie visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience climatique. Le Fonds IKI coopère avec le [Partenariat CDN](#), une coalition de plus de 200 pays et institutions qui mettent en commun leurs connaissances et leurs ressources pour proposer des solutions climatiques ambitieuses contribuant à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris et des objectifs de développement durable des Nations unies.